

*dossier*

Les troubles d'apprentissage chez l'enfant

Un problème de santé publique ?

Isabelle Ferrand
Membre du HCSP

Les troubles de l'apprentissage représentent un réel problème de santé publique de par leur fréquence, les souffrances engendrées et les conséquences à long terme chez les enfants concernés.

Après une scolarité primaire difficile, ils arrivent en sixième sans savoir vraiment lire ni écrire, ils ne peuvent alors qu'être en situation d'échec. L'apparition de troubles du comportement est la réaction la plus commune à l'état de frustration de ces jeunes. Dans un temps où l'augmentation de la violence des jeunes pose problème, il apparaît nécessaire de ne pas focaliser trop les politiques de santé sur l'adolescence au risque de méconnaître les difficultés de la petite enfance.

C'est poser la nécessité de reconnaître et de prendre en charge précocement ces troubles qui renvoient à une clinique fine. Malheureusement les professionnels aptes à les identifier et à les traiter sont rares. Dès lors, il importe de développer les formations (médecins scolaires, médecins de protection maternelle et infantile, pédiatres, paramédicaux, corps enseignant).

De même il est essentiel de développer le dépistage précoce de ces difficultés par des personnels compétents et de favoriser pour les troubles les plus sévères le développement d'unités pédagogiques, rééducatives associant enseignement et rééducation spécifiques. Or, nous manquons aujourd'hui de structures adaptées.

Le dossier présenté dans ce numéro permet de faire le point de la situation et suscite des réflexions sur les réponses actuellement proposées.